



Bienvenue aux cours du Jura

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous adresser les informations pour les différents cours au Jura, que je vous invite à découvrir.

Tous les cours 2019 sont organisés par Annie Meyer et animés par moi-même. Nous y travaillons : méditations, enseignements, éthique, médiumnité psychique (âme des personnes vivantes) et de contact (âmes des personnes décédées). Divers exercices ludiques et variés seront le support pour prendre confiance dans vos capacités. Il sera possible d'aborder : la psychométrie, la lecture de photos, de l'aura, lecture du sable, de la cire etc... de travailler avec et sans support dans une ambiance professionnelle, ouverte, joyeuse et à l'écoute. C'est surtout l'occasion de comprendre que la médiumnité et nos proches décédés, sont là pour nous accompagner et soutenir dans notre vie et que nous ne sommes plus seul, dépasser ses peurs et ses croyances négatives pour renforcer votre confiance, en vous et la vie.

Il est demandé pour ces cours : joie, belle humeur, envie de se dépasser, de prendre plaisir à avancer, d'avoir la responsabilité de vos engagements et de vos choix, souplesse envers la différence... et de l'humour à partager !
Des week-ends sont de base, avec les dimanches la possibilité pour les personnes ayant déjà suivi un cours de médiumnité psychique et contact, de nous rejoindre. Certains week-end ne sont que pour les avancés.
Ces cours permettent de développer et de travailler en profondeur votre médiumnité. Merci avant de réserver vos dates dans les délais, de vous informer des places disponibles.

Ces cours ont lieu à 20' de Delémont à l'hôtel du Petit Kohlberg à Lucelle France. Un lieu dans une magnifique nature où toute une famille vous accueille. Le repas de midi est compris dans le prix du cours.
Le nombre de places est volontairement limité, afin d'avoir du temps et de l'attention pour chacun.
Attention au délai d'inscription et de paiement et si vous souhaitez une place... mieux vaut s'y prendre à l'avance ;O) !

Pour toutes informations détaillées des cours, voir sous : www.lavoixdelame.ch , ainsi que pour les démonstrations publiques, conférences, la semaine intensive et le chouette journal sur la médiumnité !

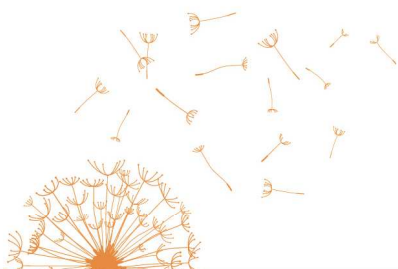
Contactez-nous si vous avez envie de faire connaître la médiumnité à votre entourage, votre Association, votre Centre etc. Sur le site vous trouverez des mises à jour régulières et les différentes autres activités !

Au plaisir de vous rencontrer, pour l'une ou l'autre de ces activités !

De mon ♥ et à Porsel, janvier 2019

Moniq Clerc
Être Humain Heureux !

PSsss... **La semaine de médiumnité intensive à lieu du 1 au 6 juillet 2019**, au Petit Kohlberg.
Réservez VOTRE Place avant le 1^{er} mai ! Son thème : *je mets ma créativité au service de ma médiumnité*, une semaine MAGIQUE vous attend !



Bulletin d' inscription pour les we de médiumnité au Jura

HORAIRES, PRIX, LIEUX

9h15 en salle, jusqu'à 16h30-17h environ. Les pauses sont à définir sur le moment et en groupe.

CHF 340.-/ par week-end ou CHF 170.- par journée.

Sont compris : les cours, documents, le repas de midi (repas végétariens, 3 plats) eau sur table, 1 pause-café et eau en salle.

A 20' de Delémont, au restaurant du Petit Kohlberg à 68480 Lucelle, Alsace : www.petitkohlberg.com

Les week-ends de base, vous donnent, si désir en suite, la possibilité de rejoindre les week-ends ou journées de pratique en médiumnité.

PAYEMENT, A QUI

Aucune inscription n'est prise en compte sans le paiement du cours complet (non-remboursable) **AVEC** l'envoi de votre bulletin d'inscription manuscrit (voir page 2).

Au nom de : Annie Meyer, Rue du Mont Terri 9, 2942 Alle, JU, CH.

IBAN: CH34 8002 7000 0114 4719 7, à la banque Raiffeisen de l'Ajoie à Porrentruy. Avec l'indication de la date complète et du choix de votre cours. Un supplément de CHF 2.- par versement est demandé pour tous versements par BV.

OUI NON J'ai déjà suivi un/des cours de médiumnité psychique et contact.

Pour l'organisation pratique : Annie peut être atteinte via mail : espacemieuxetre@bluemail.ch

Pour la médiumnité : Moniq peut être atteinte via son site ou au : 021 909 41 24 les Ma et Je de 08h30 à 11h30 ou à convenir.

En cas de non-respect de tous arrangements convenus, ce sont les modalités de base qui sont applicables.

Merci de lire toutes les modalités générales (p 3) et de remplir, dater, signer et envoyer ce document à Annie, l'organisatrice.

A retourner à Annie Meyer, Rue du Mont Terri 9, 2942 Alle, JU, CH

Ecrire lisiblement en lettres d'imprimerie merci pour nos yeux, n'oubliez pas d'en faire une copie!

Votre signature signifie que vous avez pris connaissance, acceptez toutes les modalités et vous vous engagez à les respecter.

Je m'inscris pour le/les week-end-s, journée-s, cochez ci-dessous :

Délai d'inscription pr les WE de : janvier et avril au : **20 décembre 2018**

Délai d'inscription pr les WE de : septembre et décembre au : **20 juillet 2019**

WE de base : 19 et 20 janvier 2019.

Je suis avancé-e et participe qu'à la journée du : dimanche 20 janvier 2019

WE avancés : 13 et 14 avril 2019.

WE de base : 28 et 29 septembre 2019.

Je suis avancé-e et participe qu'à la journée du : dimanche 29 septembre.

WE avancés : 30 novembre et 1 décembre 2019.

Notez déjà ces dates pour les séances publiques au Jura : 10 mai et 30 août à 20h à Courtemelon.

Le 3 juillet au Petit Kohlberg séance publique gratuite, toutes sont sur inscription !

Nom: Prénom:

Rue et n°:

NP: Lieu:

Pays:

Tél.: Natel :

Mail:

Date de naissance:

Lieu et date: Signature:

Modalités générales pour toutes les activités

- ♥ Chaque personne est responsable de ses actes en lien avec les activités proposées. Par conséquent, chaque personne s'engage à ne pas divulguer les informations échangées et qui pourraient porter atteinte à toutes personnes, tant durant les activités qu'après celles-ci.
- ♥ La formatrice ne peut être tenue responsable en cas de problèmes causés à un tiers ou par une attitude non respectueuse de ce qui est transmis, et/ou organisé par une autre personne, et qui pourraient donner suite à des poursuites judiciaires, ainsi qu'en cas d'utilisation abusive par d'autres personnes des références personnelles et/ou de l'enseignement.
- ♥ Toutes les références personnelles appartiennent à la Voix de l'Âme et ne peuvent être utilisées dans un autre cadre, ni par une autre personne.
- ♥ La formatrice se réserve le droit de refuser une demande si celle-ci ne correspond pas aux critères voulus, ainsi que de renvoyer les personnes qui ne respecteraient pas les règles établies ou dont le comportement n'est pas respectueux. Dans ce cas, le remboursement éventuel se ferait alors au prorata pour les cours annuels, aucun remboursement pour les week-ends et pour les semaines. L'acompte d'inscription n'est pas remboursable pour tous les cours. Pour les séances privées, publiques, les conférences, si celles-ci ont eu lieu, elles ne sont pas remboursables, même partiellement.
- ♥ Avoir 21 ans révolus, pour les cours et séances. Les enfants, les adolescents doivent être accompagnés d'un parent pour les séances publiques et privées.
- ♥ Ne pas avoir de troubles importants et invalidants, nécessitant des soins médicaux lourds, qu'ils soient physiques et psychiques. En cas de doutes, consultez votre médecin avant votre inscription. Car après, les cours sont dus en totalité, aucun remboursement possible, même avec certificat.
- ♥ Avoir pris connaissance des modalités actuelles pour toutes les activités. Avoir rempli, signé et renvoyé le formulaire d'inscription que vous recevrez suite à votre demande pour les cours.
- ♥ En même temps que votre inscription, il est demandé de verser soit un acompte (en fonction du cours choisi), soit la totalité du prix du cours; et /ou le prix de votre séance, sans ce versement dans le délai convenu, votre place ne pourra être réservée.
- ♥ Les cours ont lieu s'il y a suffisamment d'élèves. Si le cours est annulé, les paiements déjà effectués sont remboursés intégralement. Les séances privées annulées de ma part sont entièrement remboursées. Les séances privées annulées de votre part moins de 24h avant le rdv ne sont pas remboursées. Des frais de rappels seront facturés pour tous rappels (CHF 50.- par rappel).
- ♥ Pour un cours égal, les dates, lieux, et horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions, les groupes peuvent être rassemblés, ceci sans compensation, votre engagement restant valable en cas de changements de lieux, de dates, de ma part.
- ♥ L'accès aux cours n'est possible que si ceux-ci sont payés.
- ♥ Pour tous les cours il est demandé de payer dans les délais indiqués. Un supplément de CHF 2.- est demandé pour les versements par BV.
- ♥ MERCI d'être présent à TOUS les cours où vous vous êtes engagés, de bien arrêter toutes les dates dès votre inscription, de respecter vos engagements est important.
- ♥ Si une personne inscrite au cours annuel se désiste (à faire de vive voix, puis par courrier et non par e-mail, sms) 30 jours avant le début du cours, l'acompte complet est retenu. Tout cours annuel commencé est dû en entier pour l'année dès 30 jours avant la première date, même si vous choisissez d'arrêter le cours avant la fin de celui-ci. Aucun remboursement, même ultérieur à la cessation des rapports ne pourra être demandé. Le montant restant de la totalité des cours est à verser en entier le mois de la rupture du contrat. Si l'arrêt est à ma demande, je vous rembourse au prorata des cours suivis, sauf l'acompte.
- ♥ Les absences doivent être annoncées au plus vite, directement à la formatrice ou la personne où vous vous êtes inscrit et de vive voix.
- ♥ Aucun cours manqué n'est remboursable, même avec un certificat médical, ceci afin de prévenir les certificats de complaisance.
- ♥ Il est possible de rattraper le(s) cours manqué(s) si vous m'en faites la demande de vive voix, ceci uniquement après entente commune et approbation de ma part et pour des raisons valables. Sans entente possible, ce sont les modalités de bases qui font références. Toujours sous réserve de places disponibles dans d'autres cours (selon le cours rattrapé, un supplément peut vous être demandé). Sans place disponible, sans demande de votre part dans la semaine qui suit votre absence et passé votre année de cours, vous perdez votre possibilité de rattrapage, même s'il y a eu entente préalable.
- ♥ Les absences ne sont pas convertibles en d'autres prestations, ni en argent.
- ♥ En cas de désistement de la semaine intensive, avant le 1er mai, seul l'acompte complet est retenu, passé cette date l'entier du prix du cours est retenu, sans aucun remboursement possible, même avec certificat médical.
- ♥ En cas de désistement des autres cours, tels que les mini-cours, journée, week-end ou autres etc., l'entier de la somme est retenu et est non remboursable, même avec certificat.
- ♥ Merci de veiller à avoir une assurance annulation, avant votre inscription aux cours.
- ♥ Toutes personnes m'organisant une activité, le fera en respect des engagements pris en entente commune et la charte éthique.